



RINGUETTE COMMUNAUTAIRE VS RINGUETTE DE COMPÉTITION

Ringuette Canada et **l'Association canadienne des entraîneurs**, qui administre le **Programme national de certification des entraîneurs (PNCE)**, reconnaissent trois niveaux de participation à la ringuette :

1. La ringuette communautaire;
2. La ringuette de compétition – niveau introductif;
3. La ringuette de compétition – niveau développement.

L'Association de ringuette Les Intrépides adhère à cette nomenclature et offre à ses joueuses les deux premiers niveaux de participation.

Selon les exigences de certification des entraîneurs du PNCE retenues par **Ringuette Québec**, la ringuette communautaire est pratiquée dans les catégories et niveaux suivants, dans lesquels les entraîneurs doivent avoir suivi la formation de base (SCI : sport communautaire – introduction) :

Novice et Atome - tous les niveaux;

Benjamine, Junior et Cadette – niveaux B et C;

Juvenile et Intermédiaire – tous les niveaux.

Le PNCE prévoit une formation avancée (CI : compétition – introduction) pour les entraîneurs du niveau introductif de la ringuette de compétition, qui regroupe les catégories et niveaux suivants :

Benjamine, Junior, Cadette et Ouverte – niveau A.

Il est généralement reconnu que la participation à la ringuette de compétition, même au niveau introductif, requiert un engagement plus soutenu de l'athlète. Les entraîneurs, spécialement formés pour entraîner à ce niveau, peuvent s'attendre à un tel engagement des athlètes qu'ils entraînent.

Cet engagement se traduit notamment par l'assiduité, la ponctualité, l'effort, le sérieux et le maintien d'une bonne forme physique, ainsi que par la reconnaissance que l'entraîneur est habilité à sanctionner raisonnablement un engagement déficient de la part d'une athlète. À titre d'exemples, la participation à la ringuette de compétition peut représenter, à la discrétion de l'entraîneur :

- Une emphase mise sur la performance plutôt que la participation;
- Des entraînements hors glace;
- Plus d'une séance d'entraînement (sur glace ou hors glace) par jour;
- L'utilisation de la vidéo à des fins didactiques;
- Un nombre limité et prédéterminé d'absences autorisées;
- Une répartition du temps glace raisonnable mais pas nécessairement égale pour toutes.

L'Association de ringuette Les Intrépides endosse cette vision de la pratique de la ringuette à un niveau compétitif.

En signant le présent formulaire, la joueuse et le parent reconnaissent comprendre la différence entre la pratique de la ringuette au niveau communautaire et la pratique de la ringuette au niveau compétitif. Ils reconnaissent également qu'en acceptant d'évoluer au niveau compétitif, les attentes et sanctions raisonnables pourront être appliquées par les entraîneurs. Ils comprennent cependant que la candidature à la ringuette compétitive ne garantit pas d'être sélectionnée. En conséquence de ce qui précède :

- Je me porte candidate à la ringuette de compétition – niveau introductif. Je comprends que ma candidature est sans égard à ma position habituelle et que je pourrais être appelée à changer de position si j'étais sélectionnée.
- Je ne me porte pas candidate à la ringuette de compétition – niveau introductif. Le défaut de remettre ce formulaire équivaut à ne pas se porter candidate.

Les candidates à la ringuette de compétition – niveau introductif doivent répondre à la question suivante (encercler la réponse):

Je pratique d'autre(s) sport(s) et/ou activité(s) qui risquent d'entrer en conflit avec la pratique de la ringuette : OUI / NON

Joueuse

Parent

Lettres moulées

Lettres moulées